

# Le Réveil

Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Volume 44 N°: 7

Avril 2024



# Le Réveil

199B, rue Bilodeau  
Saint-Fabien-de-Panet  
G0R 2J0

Tél.: 249-2128

Courriel :

[info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)

Site Web :

[journal-le-reveil.com](http://journal-le-reveil.com)

Version PDF du journal disponible

## Sommaire

Rubrique pastorale .....	3
Nouvelles de la Fabrique .....	3 à 5
Nouvelles du village .....	7
La belle action de Monique.....	8-9
Coin des jeunes lecteurs .....	11
Sécurité publique.....	13
L'épopée du logement social .	14-15
Affaires municipales .....	16 à 21
Poésie .....	23
Tommy Collin The Show.....	23
Réflexion .....	25
École secondaire de St-Paul ...	28-29
Transport au sud de la MRC .....	29
Carnet de Claire-Hélène.....	31
Éclipse solaire .....	32
Notre communauté .....	33
Que nous réserve Le Réveil? .....	33
Coin des annonceurs.....	34-35
Calendrier .....	36

Bonne lecture!

Parution: **Mensuel**

Tirage: **540 exemplaires**

Distribution: **Gratuit**

Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2024

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

## CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772

Huguette Noël, vice-prés. 249-2633

Céline Lemelin, trésorière 249-2128

Francine Marceau 249-2023

Pierrette Leclerc (418) 371-1241

Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)



## COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50¢ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

## COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année

Culture  
et Communications

Québec



## Tirage offert par le Journal Le Réveil

**Avril**

**Carte cadeau 20 \$  
Marché Richelieu  
#6 Michel Richard**

Réclamez votre prix auprès de  
Huguette Noël  
(vous avez un mois pour le réclamer)

La prochaine parution du journal Le Réveil aura lieu le

**1er mai 2024**

La date limite pour remettre vos articles est le

**15 avril 2024**



## En couverture pour le mois d'avril :

Merci à **Gisèle Thibodeau** pour sa photo évoquant si bien la saison des sucres. Le début hâtif des sucres et la coïncidence avec la relâche scolaire a aussi inspiré **Éric Godin**, auteur de dessins humoristiques dans « Le bulletin des agriculteurs ».



# Rubrique pastorale

## Horaire des messes : Avril 2024

<b>Dimanche 7 avril</b>	<b>11 h</b>	<b>Lac-Frontière</b>	<b>À l'Ôtel "église"</b>
Mercredi 10 avril	14 h	Saint-Fabien	Local des fermières
<b>Dimanche 14 avril</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Sainte-Lucie</b>	<b>À l'église</b>
<b>Dimanche 21 avril</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Saint-Just</b>	<b>À l'église</b>
Jeudi 25 avril	14 h	Saint-Fabien	CHSLD
<b>Dimanche 28 avril</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>À l'église</b>
<b>Mardi 7 mai</b>	<b>14 h</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>Habitations Panet</b>

**\* Horaire sujet à changement  
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial \***

### Récitation du chapelet

Mardi 9, 16, 23 et 30 avril      13 h 30      Saint-Fabien      À la sacristie

**Important** : Vous devez passer par la porte du portique à côté de l'église

## *Nouvelles de la Fabrique*

Comme annoncé sur les réseaux sociaux, tous les **billets du tirage d'avril** ont trouvé preneurs. Nous rappelons que les tirages auront lieu à chaque vendredi d'avril et que les deux derniers auront lieu le premier vendredi du mois en mai.

De nouveaux billets seront en vente en mai pour un nouveau groupe de tirage Loto Fabrique en juin et juillet. Ne vous gênez pas pour nous interpeler si vous souhaitez en acquérir dès le début mai, ça nous facilitera grandement la tâche.

Bonne chance à tous et Merci de votre soutien!

Nous réitérons notre besoin de **deux nouveaux membres dans notre équipe de marguilliers...** Vous êtes intéressé-e-s par l'administration de la Fabrique et la gestion de l'équilibre financier de celle-ci, le rôle de marguillier en est le principal mandat.

Nous sommes à la recherche de menuisier ou d'ébéniste qui aurait des qualifications ou intérêts pour la réfection ou peinture de fenêtres. Laisser vos coordonnées à Mme Estelle Boutin au bureau 418-249-4171.

### **Volet 1 requalification :**

Nous avons annoncé faire la démarche pour la demande de financement pour le 29 mars 2024, mais devant la lourdeur de la démarche et l'importance d'impliquer des citoyens et paroissiens pour compléter les demandes requises au questionnaire, et le cours laps de temps qui nous reste, nous choisissons de reporter à l'an prochain les dépôts de demande d'aide financière.

Toutefois, nous invitons tous les villageois intéressés à se joindre à nous, pour réfléchir aux possibles orientations futures, à se manifester.

**Voir la suite en page 4 et 5**

# Nouvelles de la Fabrique

Déjà le conseil municipal a accepté une motion de citation, qui était nécessaire à la demande, lors du dernier conseil municipal. Cependant pour compléter la démarche et obtenir le règlement de citation, il nous sera nécessaire de sonder la population et aussi de mettre en place un comité de réflexion pour faire progresser les démarches. Nous essaierons au cours des semaines à venir de prioriser une date de rencontre qui nous permettra d'amorcer les discussions avec des représentants des élus et les différents comités de bénévoles du village qui doivent avoir leur mot à dire dans l'élaboration de ce dossier. Démarches à suivre...

En attendant, nous joignons dans ce journal l'information donnée par le Conseil du Patrimoine religieux du Québec sur les programmes de requalification Volet 1 et 2. Nous priorisons pour le moment le Volet 1 qui doit nous concerner avant le Volet 2, qui lui vise l'application des suites du Volet 1.

**Raymonde Auger, Présidente du Conseil des Marguilliers de la Fabrique**

---

## Conseil du patrimoine religieux du Québec

### Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux

#### Description

L'objectif du programme est de faciliter la transition des lieux de culte patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales.

La loi sur la laïcité de l'État (chapitre L-0.3) devra être prise en compte dans l'application du présent programme. Pour plus d'informations, les municipalités peuvent contacter directement le Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité (SRIDAIL), qui relève du ministère du Conseil exécutif à l'adresse suivante: [laicite@mce.gouv.qc.ca](mailto:laicite@mce.gouv.qc.ca)

#### Réflexions sur la transformation (plusieurs webinaires sont disponibles sur le site [patrimoine-religieux.qc.ca](http://patrimoine-religieux.qc.ca))

---

#### Le programme comporte deux volets :

Volet 1—Incubateur à projets de requalification

Volet 2— Requalification des lieux de culte patrimoniaux

#### 1. Objectifs

##### Volet 1 – Incubateur à projets de requalification

L'objectif de ce volet est de soutenir les organismes qui souhaitent réaliser des projets de requalification et qui sont dans les toutes premières étapes de la phase de planification. En plus d'offrir de l'aide financière ad hoc pour la réalisation d'études techniques, de plans d'affaires, et des autres outils nécessaires à la planification des projets, il offre des possibilités de réseautage, d'accompagnement et de formation aux organismes participants.

Plus précisément, il poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser l'émergence et la constitution de projets de requalification de qualité;
- Offrir de l'aide financière ad hoc pour la réalisation d'études tech-

niques, de plans d'affaires, et d'autres outils nécessaires à la planification des projets;

- Offrir des possibilités de réseautage et de mise en commun des ressources aux organismes participants;
- Offrir de l'expertise et un accompagnement personnalisé aux promoteurs participants;
- Contribuer au développement d'un projet répondant aux besoins de la collectivité;
- Favoriser une bonne planification de projet afin de diminuer les risques qui y sont associés;
- Favoriser la préservation des caractéristiques patrimoniales de l'immeuble concerné.

##### Volet 2 – Requalification des lieux de culte patrimoniaux

L'objectif de ce volet est l'octroi d'aide financière pour la réalisation de travaux de restauration et de mise aux normes de lieux de culte patrimoniaux excédentaires en vue de faciliter leur transition vers de nouveaux usages, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales.

# Nouvelles de la Fabrique

## 2. Clientèle admissible

S'adresse au propriétaire d'un immeuble admissible ou son mandataire (désigné par résolution) suivant :

- Municipalité et municipalité régionale de comté;
- Conseil de bande ou communauté crie, inuit ou naskapie;
- Organisme à but non lucratif;
- Coopérative;
- Organisme à but lucratif

De plus, pour être admissible, le demandeur doit détenir un droit de propriété au sens du Code civil du Québec ou une offre d'achat, sur l'ensemble ou une partie d'un immeuble admissible. Le demandeur doit également avoir respecté tous ses engagements dans des projets antérieurs, et doit respecter les disposi-

tions de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) pour un bien visé par cette loi.

Ne sont pas admissibles au programme :

- les organismes religieux ;
- les organismes autres que budgétaires énumérés à l'annexe 2 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001) ;
- les organismes du réseau de l'éducation ou du réseau de la santé, dont le bien est admissible à une aide financière provenant du ministère dont il relève ;
- les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ;
- les organismes en situation de faillite ou d'insolvabilité au sens de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

## 3. Biens admissibles

### Volet 1 – Incubateur à projets de requalification

Sont admissibles au volet 1, les lieux de culte, toutes traditions religieuses confondues, dont la date de construction est antérieure à 1976 et qui détiennent l'un des statuts suivant en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) :

- immeuble patrimonial classé;
- immeuble situé dans un site patrimonial classé ou déclaré;
- immeuble patrimonial cité ou situé dans un site patrimonial cité, ou qu'une municipalité s'engage à citer dans les 12 mois après l'admission dans l'incubateur;

Sont également admissibles les immeubles dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC et qui est également visé par une mesure de protection de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, notamment un règlement de zonage, un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou un programme particulier d'urbanisme (PPU).

### Volet 2 – Requalification des lieux de culte patrimoniaux

Sont admissibles au volet 2, les lieux de culte, toutes traditions religieuses confondues, dont la date de construction est antérieure à 1976 et qui détiennent l'un des statuts suivant en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) :

- immeuble patrimonial classé;
- immeuble situé dans un site patrimonial classé ou déclaré;
- immeuble patrimonial cité ou situé dans un site patrimonial cité;

Sont également admissibles les immeubles dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC et qui est également visé par une mesure de protection de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, notamment un règlement de zonage, un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou un programme particulier d'urbanisme (PPU).

## 4. Travaux et dépenses admissibles

### Volet 1 – Incubateur à projets de requalification

Sont admissibles tous les honoraires professionnels visant la réalisation d'études liées à la planification d'un projet de requalification d'un immeuble admissible, jugées pertinentes et autorisées par le comité de gestion.

Ne sont pas admissibles au programme :

- les dépenses liées à l'exécution des plans et devis;

- les dépenses liées à des travaux;
- les dépenses liées à l'achat d'équipements;
- les dépenses liées à l'exercice d'un culte ou d'une manifestation culturelle;
- les dépenses réalisées avant la confirmation de l'aide financière;
- les dépenses liées à une entreprise inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- les dépenses relatives à un projet financé directement ou indirectement dans le cadre d'un autre programme du MCC.

# Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



*Éric Lachance, propriétaire*

**VENTE**  
de pneus et de jantes  
pour autos et camions  
neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0  
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041

QUOI DE NEUF AU BISTREAU D'ÉRABLE ?

## CAFÉ-RELAIS MOTONEIGE

Janvier-février

Vendredi, samedi et dimanche 9-16h

## REPAS DE CABANE À SUCRE

Du 17 février au 28 avril

Sur réservation uniquement

## BOUTIQUE

Du mercredi au dimanche

10-16h

## TIRE SUR LA NEIGE

### VISITES GUIDÉES

Inclus avec le repas de cabane

Autres horaires sur réservation

51, 6e rang ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard  
418-223-3832  
bistreauderable.com



**DÉPANNÉUR**  
**ESSENCE**  
**DÉPANNÉUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.**  
**7 JOURS SUR 7 – 8H À 23H**  
**Tél.: 249-4191 Fax: 249-4191**

GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES



*Au plaisir de vous accueillir,*

*Denise Allaire, propriétaire*

# Nouvelles du village

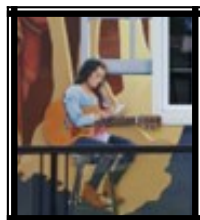
## La Popote - à partir de 11h30



**11 avril et 9 mai**  
à la salle communautaire  
(chaque deuxième jeudi du mois)



## Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq



Danse le dimanche **7 avril et 5 mai** de 13h30 à 16h30  
Musique avec le duo Charles et Diane  
(chaque premier dimanche du mois)

Cartes **tous les jeudis soirs dès 19h**  
à la salle du bureau municipal

**Bienvenue  
à toutes et à tous !**

## Le Comptoir (friperie)

Ouverture **tous les jeudis de 13h à 15h** (local derrière l'église)

## Le Cercle des fermières

Rencontre chaque **deuxième mardi du mois**

## La bibliothèque municipale (199 rue Bilodeau )

Au plaisir de vous accueillir à la bibliothèque **tous les mercredis soirs, de 18h à 20h.**



Bibliothèque municipale  
de Saint-Fabien-de-Panet



## Les Amis de Panet



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le lundi et le jeudi de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au **418 249-2941**

**Lorraine Lemelin**

# La belle action de Monique Bélanger Garant

Après une super réussite, je voudrais d'abord remercier mes enfants ... ma famille et mes amis ainsi que la pharmacie de Saint-Fabien pour la boîte surprise. Comme vous pouvez le constater, je suis contente et fière de ce succès ... ça vaut la peine de soutenir une cause aussi importante. J'encourage d'autres à prendre le relais !

Un énorme merci du fond du cœur. Monique XO







Société de recherche  
sur le cancer

27 février 2024

Mme Monique Bélanger Garant  
8 - 18, rue Principale Est  
Saint-Fabien-de-Panet  
G0R 2J0, Québec

Madame Bélanger Garant,

C'est avec une profonde gratitude que nous vous adressons cette lettre pour exprimer notre reconnaissance envers votre générosité et votre engagement envers notre cause. Nous avons bien reçu votre don d'un montant total de 3 695\$. Ce don sera triplé dans le cadre du programme *Triplez votre don* de la Société de recherche sur le cancer.

Nous tenons à saluer votre engagement ainsi que celui de votre communauté de Saint-Fabien envers la recherche sur le cancer. Comme vous le savez, le cancer est la maladie la plus mortelle au Canada. La recherche est la clé pour déjouer cette maladie. C'est pour cela que votre acte témoigne d'une volonté de faire une différence significative dans la lutte contre le cancer.

Au nom des chercheurs et des personnes atteintes bénéficiant des avancées scientifiques qui seront réalisées grâce à votre soutien, veuillez accepter notre profonde reconnaissance et nous espérons pouvoir continuer à bénéficier de votre aide dans les années à venir.

Pour tous renseignements additionnels sur la Société de recherche sur le cancer ou sur nos actions, je vous invite à communiquer avec moi au 514 814-3261 ou par courriel [koni@src-crs.ca](mailto:koni@src-crs.ca).

Je vous prie d'accepter, mes salutations les plus sincères.

Koudjo Oni, MBA  
Directeur – Développement  
Société de recherche sur le cancer  
514-814-3261  
[koni@src-crs.ca](mailto:koni@src-crs.ca)

# RECYCLAGE

# REMORQUAGE

# GILLES & MARC NICOLAS

Tél.: 249-8911



Un conteneur à votre disposition

25 Principale Ouest

pour vos vieux appareils électroménagers  
(aucun achat).

Service de  
**REMORQUAGE**  
24hres

**ACHAT FERRAILLE**  
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

Vente de pneus usagés  
Vente de pièces usagées  
et neuves sur commande

*Recyclage*  
*Remorquage*

9276-4992 QUÉBEC INC.  
Licence #78448

25, Principale Ouest  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0  
Gilles Nicolas: 418 249-8911  
Marc Nicolas: 418 291-2615



**OFFRE D'EMPLOI**  
**Aide à domicile**  
**entretien ménager**

SECTEUR: MRC DE MONTMAGNY

**SALAIRE de:**  
**19,53 \$ à 21,28 / heure**

**PEUT-ÊTRE PLUS...**  
**On reconnaît**  
**votre expérience !**

Vous voulez aider les personnes âgées à demeurer chez eux. Vous souhaitez travailler à temps partiel ou à temps plein. Vous êtes à la recherche active d'un emploi ou encore à la retraite et vous souhaitez faire une différence dans le quotidien des gens.

**On a un emploi pour vous!**



**Coopérative de**  
**services à domicile**  
de la **MRC DE MONTMAGNY**

**Joins-toi à notre équipe dynamique,**  
**passionnée et dédiée à sa clientèle**  
Contactez: [rh@coopsd.com](mailto:rh@coopsd.com)

T 418 248-2433 | [www.coopsd.com](http://www.coopsd.com)

# *Coin des jeunes lecteurs : cela s'est passé chez nous...*

Vendredi 1<sup>er</sup> mars

Musique, chant et danse en ligne, une veillée hyper réussie grâce à Tommy, le gars du pays!



Lundi 4 mars

Place au cirque avec Mamoudou Diallou, pour le plus grand plaisir des enfants.



Samedi 2 mars

Journée familiale : faute de neige, pas de glissade, mais un fameux souper spaghetti et une parade aux flambeaux en VTT.



Samedi 23 mars

Marco Wingender nous a raconté les débuts de notre identité nationale. Ne manquez pas de lire « Le nouveau monde oublié », maintenant disponible à la bibliothèque!



*Line Lemelin*  
**COIFFURE**  
*Elle & Lui*

84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet  
**Tél.: 249-2543**



*Ligne*



Si votre vie est affectée par la consommation d'une autre personne, parent ou ami. Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcooliques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

***Pour information:***  
***1-844-725-2666***



ÉRABLIÈRE  
**LES FRÉRÔTS**



**À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré  
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).**

**Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes  
passées après le 1 juillet.**

**Étienne Chabot : 581 999-4969**

**Marie Brousseau : 418 241-3991**

**Quantité limitée**



# Sécurité publique - Risques associés aux médias sociaux

La MRC de Montmagny nous demande d'insérer un article de la SQ dans chaque parution de notre journal Le Réveil.

## Risques associés aux médias sociaux (SQ-Avril 2024)

Les médias sociaux ne sont pas problématiques en soi. La plupart du temps, ils s'avèrent même bénéfiques pour s'informer, créer, socialiser, communiquer, se divertir, etc. Les risques dépendent de l'utilisation qui en est faite, de la vulnérabilité des personnes qui les utilisent et des contacts de celles-ci avec des gens malintentionnés. Il est donc important de se sensibiliser aux risques associés à l'utilisation d'Internet et à la cybercriminalité et de connaître les mesures de prévention à adopter pour se protéger.

## Principaux risques pour l'ensemble des médias sociaux

- Le partage d'informations personnelles;
- L'exposition à du contenu inapproprié;
- La cyberintimidation;
- La communication avec des inconnus malintentionnés.

## Conseils de prévention - Données personnelles

- Limitez autant que possible la divulgation de vos renseignements personnels.
- Faites preuve de prudence dans la diffusion et dans le partage d'images et de vidéos.
- Favorisez l'utilisation d'un pseudonyme neutre.
- Lors de la création d'un compte d'utilisateur, optez pour un mot de passe robuste, composé de nombreux caractères diversifiés, y compris des caractères spéciaux, et variez les mots de passe d'une plateforme à l'autre.
- Vérifiez souvent vos paramètres de confidentialité dans les médias sociaux.
- Lors de l'installation d'applications, n'autorisez l'accès à vos informations personnelles qu'à celles en lesquelles vous avez confiance.

## Interagir en toute sûreté

- Privilégiez un lieu public pour rencontrer une personne dont vous aurez fait la connaissance sur Internet et informez toujours une personne de confiance des détails entourant votre rencontre, tels que le lieu et l'heure de la rencontre, ainsi que l'identité de la personne avec qui vous avez rendez-vous.

## Cyberintimidation

- Lors d'un acte de cyberintimidation, évitez de répliquer; quittez immédiatement l'espace virtuel. Conservez les messages offensants reçus, car ils pourront servir de preuve.
- Signalez au service de police les individus mal intentionnés qui utilisent des défis en ligne pour harceler, intimider et menacer, et qui mettent à risque la sécurité des jeunes.

## Ressources

- [Aidez moi svp \(aidezmoisvp.ca\)](https://aidezmoisvp.ca)
- [Guide – Mission : parents informés](#)
- [Pensez cybersécurité \(pensezcybersecurite.gc.ca\)](https://pensezcybersecurite.gc.ca)



**Trouver de l'aide**

- + Ce qu'on peut faire pour t'aider
- [Contacter](#) notre équipe de soutien
- + Reprendre le contrôle de la situation :
- + Tu n'es pas seul-e

**PENSEZCYBERSECURITE.CA**

Pensez cybersécurité est une campagne nationale de sensibilisation publique conçue pour sensibiliser les Canadiens à la sécurité en ligne et les informer des étapes à suivre pour se protéger en ligne.

# L'épopée du logement social à Saint-Fabien-de-Panet



Tout est parti d'une observation. Dans les années 70-80, les jeunes quittaient le village pour aller étudier ou travailler à Québec, à Montréal ou à Cambridge en Ontario. Parfois, l'attrait de gros chantiers les emmenaient bien loin de leurs racines et de leurs familles. Mais un jour, proche de la retraite, certains revenaient pour passer quelques années plus paisibles dans leur coin de pays. La population du village diminuait donc chaque année mais aussi, elle prenait de l'âge. Avec cet équilibre démographique rompu, les attentes et les besoins des habitants de Saint-Fabien-de-Panet ont alors évolué.



On est au début des années 80. C'est cette constatation que fait un jeune travailleur communautaire du CLSC local, Claude Doyon. Il partage ces observations avec son maire Pierre Thibaudeau. Ensemble, avec l'appui de citoyens du village et du service d'action communautaire du CLSC, ils forment un comité de développement. Très vite, la Caisse Desjardins, le CLD de l'époque et la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet supportent l'initiative.

Deux projets sont imaginés pour faire face aux problèmes de logement pour les personnes âgées et pour les familles. Les services offerts devront ré-

pondre aux besoins spécifiques de ces clientèles. Cela créera des emplois et de la valeur pour la communauté.

Le premier projet s'appellera **la Coopérative Beau-séjour**. Il sera réalisé en 1985 et propose alors la construction de 10 logements subventionnés neufs destiné aux jeunes familles. Qui dit jeunes familles, dit enfants, dit garderies, dit école, dit enseignants, dit activités sportives et culturelles, dit service de santé, ... une spirale vertueuse bénéfique à tous les niveaux s'est créée.

Une autre problématique rencontrée alors était le niveau de prix de l'immobilier, situation difficile tant pour les acheteurs que les vendeurs. Pour y faire face, la coopérative décide d'acquérir 15 maisons pour les proposer en location aux jeunes familles. Ces nouveaux logements sociaux, bien rénovés, ont très vite été occupés. Aujourd'hui, de ces 25 logements créés, 7 sont réservés aux personnes bénéficiant d'une aide psychosociale. En 1987, toujours sous l'impulsion de Claude Doyon et du Maire Pierre Thibaudeau, le deuxième projet prend forme.

On crée les **Habitations de Panet** destinées aux personnes âgées. Cette OSBL va transformer l'ancien couvent du village en dix studios et trois logements. En 1995, il faudra l'agrandir pour répondre à la demande toujours plus grande. Dix-sept nouveaux logements sont ajoutés. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin?



Le presbytère sera rénové à son tour et l'on ajoutera dix logements. Tous ces efforts et ces investissements ne suffisent pas à combler la demande.

Pour mieux accommoder les différentes clientèles, on va entreprendre en 2004 la construction des Résidences du Centenaire. Il s'agit de neuf logements pour personnes en perte d'autonomie.



Toutes ces initiatives créeront de l'emploi pendant les rénovations et les constructions, et répondront aux nombreux besoins des personnes âgées et des familles. La coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny sera un partenaire de choix dans cette aventure.

Nancy Bilodeau, Mélanie Doyon, Béatrice Gonthier, Julie Lapointe, Céline Lemelin et Serge Gilbert se succéderont à la barre de ce magnifique navire avec professionnalisme et rigueur.

L'épopée du logement social de Saint-Fabien-de-Panet aura grandement participé au maintien des personnes âgées dans leur village, auprès de leur communauté et familles.

Les nombreux intervenants et travailleurs au service des personnes âgées, mais aussi le dynamisme d'organismes comme l'Âge d'or, les Fermières ou la Popote, ont contribué également à leur bien-être pendant toutes ces années. Ils font partie de cette approche globale, visionnaire et audacieuse pour permettre à toutes et tous de poursuivre leur chemin de vie chez eux, au village, près des leurs.

Cet incroyable développement domiciliaire, rappelons-le, a été initié, il y a 37 ans, avec le soutien des habitants de Saint-Fabien-de-Panet. Il a été récompensé de prix et d'éloges par les professionnels du milieu.



*Alban d'amours, Président du Mouvement Desjardins, Nancy Bilodeau, ancienne Directrice générale des Habitations de Panet et Claude Doyon ancien Maire de Saint-Fabien-de-Panet*

Le retour sur investissement, avec l'appui des contributions du gouvernement québécois et des subventions obtenues permet toujours d'offrir à nos personnes âgées une solution de logement adaptée à leurs besoins et leurs finances. Mais les défis existent au quotidien et Claude Doyon reste, encore aujourd'hui, impliqué dans les projets d'avenir de ces deux organismes. Son engagement comme travailleur social, Maire ou Président de divers organismes régionaux a permis d'inverser cette tendance d'exode et, en 2024, la population au village est en croissance!

L'audace de ce mouvement coopératif innovant et exemplaire permettra, longtemps encore, d'offrir un environnement sain, sécuritaire et bienveillant aux habitants de nos villages.

**Jean-Guy Moyersoien**

# Affaires municipales

Séance ordinaire

du 5 février 2024, à 19 heures 30

## LÉGISLATION

### **Adoption du règlement 362-2024 – Décrétant les taux d'imposition des taxes municipales, les taux d'intérêts sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement des taxes pour l'année 2024**

Le conseil municipal doit réaliser par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administration et il doit aussi pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité.

Un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné à la séance extraordinaire du 15 janvier 2024 à 19h30.

*Le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent Laverdière, maire (« le Conseil ») adopte à l'unanimité le règlement numéro 362-2024 décrétant les taux d'imposition des taxes municipales, les taux d'intérêts sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement des taxes pour l'année d'imposition 2024, tel que lu et ce à partir du 1er janvier 2024.*

#### ARTICLE 1 - Taxes foncières

Une taxe foncière de 0,71 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation (rôle déposé le 19 octobre 2023), est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité.

#### ARTICLE 2 - Taxe spéciale service de la dette pour réfection du rang Saint-Jean-Baptiste

Une taxe foncière de 0,03 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation (rôle déposé le 19 octobre 2023), est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité.

#### ARTICLE 3 - Taxes spéciales aqueduc et égouts

Conformément au règlement d'emprunt numéro 290-2006 relatif au remboursement annuel et au paiement annuel des intérêts qui seront versés semi-annuellement sur cet emprunt :

- une taxe spéciale de 0,0021 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle

d'évaluation est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité. (Cette taxe est incluse dans le taux de taxe foncière, tel que cité à l'article 1 – Taxes foncières).

- une taxe de 0,0554 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- une taxe de 2,2820 \$ du mètre calculé sur le frontage est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- une taxe de 1,64 \$ du mètre calculé sur le frontage est imposée et prélevée pour l'année 2024 pour les terrains vagues situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

#### ARTICLE 4 - Taxes spéciales de fonctionnement aqueduc et égouts

Une taxe de 0,445 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Une taxe de 5,1983 \$ du mètre calculé sur le frontage est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

#### ARTICLE 5 - Compensation pour services d'aqueduc et d'égouts

Un tarif de compensation d'aqueduc et d'égout est imposé et prélevé en conformité avec les tarifs exigés et de la façon déterminée par le règlement 196, soit :

- 50,00 \$ pour chaque terrain vacant.

- 75,00 \$ pour chaque terrain avec un bâtiment, situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau

d'aqueduc et d'égouts.

Un tarif de compensation d'aqueduc et d'égout est imposé et prélevé en conformité avec les tarifs exigés et de la façon déterminée par le règlement 196 pouvant être modifié par le règlement 243, soit :

- 150,00 \$ par chambre située sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- 275,00 \$ par logement situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- 275,00 \$ pour les professionnels, les institutions de charité (religieuses ou fabrique) et les locations de biens ou services situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- 425,00 \$ pour tout établissement servant à des fins commerciales, de transports, industriels ou publics situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

- 700,00 \$ pour les agriculteurs situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

#### ARTICLE 6 - Taxes pour la vidange de fosses septiques

Une taxe est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité concernant la vidange de fosses septiques :

- 140,00 \$ pour chaque résidence.

- 70,00 \$ pour chaque chalet.

#### ARTICLE 7 - Vidange additionnelle ou d'urgence de fosses septiques

La tarification applicable pour toute vidange de fosse autre que celle prévue pour le service de base (Art. 5) est établie selon le coût réel du service en fonction de la facturation supplémentaire transmise par la M.R.C. de Montmagny à la municipalité locale.

Cette tarification est exigée du propriétaire de l'immeuble desservi par la fosse ainsi vidangée.



# Affaires municipales

## ARTICLE 8 - Taxes de vidanges

Une taxe est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité concernant la cueillette des ordures ménagères soit :

- 563,00 \$ pour établissements industriels, commerciaux, religieux, hôtels, motels, restaurants, magasins, garages et autres du même genre.

- 210,00 \$ pour le secteur de mode tel que salon de coiffure, d'esthétique ou autres du même genre.

- 210,00 \$ pour chaque résidence.

- 210,00 \$ pour chaque résidence d'une exploitation agricole enregistrée.

- 255,00 \$ pour une exploitation agricole enregistrée.

- 160 \$ pour chaque chalet.

- 62,50 \$ pour chaque chambre.

Taxe de vidanges – « Roulottes » & Taxe complémentaire « Roulottes »

Une taxe de 80,00 \$ est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur toutes roulottes installées sur un terrain privé ou sur un « terrain de camping » sur le territoire de la municipalité.

Par « roulotte », on entend une « habitation » dotée de roues et amovible, c'est-à-dire qui peut être déplacée (qui n'est pas fixée ou retenue au sol par une installation permanente ou qui n'a pas subi de transformation ou agrandissement – la roulotte serait alors considérée comme chalet).

Le présent règlement donne aussi tous les pouvoirs et autorisations nécessaires à l'émission d'un compte de taxes complémentaires en cours d'année. Une visite ou constatation sur place de l'inspecteur municipal validant l'ajout d'unité (roulotte) sur une propriété permettra l'émission d'un compte de taxes complémentaires au propriétaire du terrain où est située la « roulotte ».

Des frais de 80,00 \$ par installation seront imposés aux propriétaires du terrain. Le compte de taxes sera acheminé dès que possible après la constatation et ce à la discrétion de la direction.

## ARTICLE 9 - Taxes de recyclage

Une taxe est imposée et prélevée pour l'année 2024 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité concernant la cueillette du recyclage soit :

- 62,50 \$ pour établissements industriels, commerciaux, religieux, hôtels, motels, restaurants, magasins, garages et autres du même genre.

- 40,00 \$ pour salon de coiffure et d'esthétique, le secteur agricole ou autres du même genre, et pour chaque résidence.

## ARTICLE 10 - Taxe de chien

Une taxe de 10,00 \$ est imposée et prélevée pour l'année 2024 pour chaque chien situé sur le territoire de la municipalité en conformité exigée par le règlement 232. La taxe est imposée au propriétaire de l'immeuble où réside le chien.

## ARTICLE 11 - Bac

Une taxe correspondant au coût réel du bac auquel on aura ajouté les frais de taxes de transport unitaire (selon la facturation la plus récente de la MRC) est imposée et prélevée pour l'année 2024 pour chaque bac vendu (vert ou bleu).

## ARTICLE 12 - Intérêts sur arrârages de taxes

Les taxes porteront intérêts à raison de 12 % par an, à compter de l'exigibilité des sommes dues.

## ARTICLE 13 - Frais sur chèque sans provision

Des frais de 35,00 \$ seront portés au compte du contribuable pour tout effet retourné par l'institution bancaire avec la mention « provision insuffisante ».

## ARTICLE 14 - Frais pour l'envoi d'un avis de rappel par courrier recommandé

Des frais de 25,00 \$ sont portés au compte du contribuable pour tout envoi de courrier recommandé suite au non-paiement de taxes dans les délais prévus.

## ARTICLE 15 - Modalités de paiement

Lorsque le total du compte de taxe municipale atteint un montant de 300 \$, le débiteur a la possibilité de payer en 4 versements égaux avant les dates d'échéances soit le 1er avril, le 3 juin, le 1er août et le 1er octobre de l'année courante.

## ARTICLE 16 - Détails supplémentaires

Les autres détails supplémentaires relatifs au présent règlement seront réglés par résolution du Conseil au besoin, le tout conformément à la loi.

## ARTICLE 17 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

## ADMINISTRATION

### Listes des taxes à recevoir- Année Imposition 2022 et 2023

La directrice-générale nous informe que le montant des taxes impayées pour l'année d'imposition 2023 est de 74 189,50 \$ en date du 5 février 2024.

Des avis de rappels ont été transmis aux citoyens concernés en octobre 2023 et en janvier 2024.

*Le Conseil adopte à l'unanimité de mandater la directrice générale pour la transmission par courrier recommandé des comptes de taxe 2022 et 2023 impayés à ce jour et ayant un solde de 500 \$ et plus et n'ayant pas signé d'entente avec la Municipalité.*

### Autorisation congrès ADMQ

L'Association des directeurs-généraux des municipalités du Québec organise à chaque année un congrès durant lequel plusieurs formations pour les employés des municipalités sont offertes.

Les dates de ce congrès sont le 12-13 et 14 juin 2024. La directrice générale est intéressée à y participer. Les frais d'inscription pour ce congrès sont de 577 \$ par personne avant taxes et de 45 \$ pour la formation précongrès. La Municipalité paie également les frais d'hébergement.

*Le Conseil adopte à l'unanimité d'accepter que la directrice-générale s'inscrive à ce congrès représentant une dépense approximative de 1239,44 \$ incluant l'hébergement.*

# Affaires municipales (suite de la séance du 5 février)

## **Demande de gratuité de la salle communautaire - Échange tes fringues**

La municipalité a reçu une demande de gratuité relativement à la salle communautaire pour le 20 avril dans le but d'organiser une activité d'échange de vêtements dans la municipalité.

*Le Conseil adopte à l'unanimité d'accorder la gratuité de la salle communautaire le 20 avril, ainsi que pour le frais de ménage et ce à la charge du comité d'organisation de l'activité de faire leur ménage après l'activité. Si ce n'est pas fait, des frais de 60 \$ pourraient être chargés.*

## **Information - Municipalité Amie des Enfants - Renouvellement**

Le maire nous informe que l'accréditation est échue et que de nouvelles démarches devront être faites si la Municipalité désire toujours avoir cette accréditation.

## **FRR Volet 3- Pôle Sud de la MRC**

L'enveloppe totale du FRR Volet 3 est de 225 000 \$ par pôle municipal dont le budget restant est de 59 576 \$.

Lors de la rencontre du 11 janvier 2024, divers projets admissibles ont été présentés aux directrices générales dans le cadre du FRR Volet 3.

- Ste-Lucie : Projet mur d'escalade 57 381\$  
- St-Fabien : Projet commun d'accès à des cours de natation 2 195 \$

Les quatre municipalités du pôle Sud de la MRC de Montmagny doivent s'entendre et être unanimes sur les montants accordés pour chacun des projets.

Les projets doivent être différents d'une municipalité à l'autre et amener une attractivité nouvelle dans les municipalités du pôle Sud de la MRC de Montmagny.

Les sommes doivent être engagées au 31 décembre 2024.

*Le Conseil adopte à l'unanimité d'octroyer à la municipalité de Ste-Lucie-de-Beaugard la somme de 57 381 \$ pour la réalisation de son mur d'escalade de bloc extérieur, et un montant de 2 195 \$ pour la mise en place d'un projet-pilote d'accès à des cours de natation.*

À la suite des sommes octroyées, de l'acceptation des projets au comité du FRR Volet 3 et à la suite de l'acceptation de la résolution passée au conseil des maires, les municipalités pourront procéder à l'actualisation de leurs projets d'ici décembre 2025 avec le support financier du FRR Volet 3.

## **Endroits pour la distribution du journal l'Oie Blanche**

La Loi C-18 du gouvernement canadien (concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada) est en lien avec une redistribution équitable des revenus publicitaires.

Le journal l'Oie Blanche est un moyen de communication important pour les citoyens de Saint-Fabien-de-Panet.

*Le Conseil adopte à l'unanimité d'identifier comme point de chute pour la distribution du journal l'Oie Blanche les trois endroits suivants : la Caisse Desjardins, le Dépanneur du Pied-de-la-Côte et le bureau municipal.*

## **Offre de vente du lot 6 047 108**

La municipalité a reçu une proposition d'achat pour le lot 6 047 108.

*Le Conseil adopte à l'unanimité de refuser l'offre de vente du citoyen à la Municipalité relativement au lot 6 047 108.*

## **Affectation du surplus accumulée- Année financière 2023**

*Le Conseil adopte à l'unanimité que la Municipalité s'approprie une partie du surplus accumulé s'il y a un déficit d'opération en fin d'année 2023.*

## **Nouvelle inspectrice municipale (urbanisme)**

La Municipalité a adopté une résolution portant le numéro 23-08-171 à la séance du 7 août 2023.

*Le Conseil adopte à la majorité d'ajouter le nom de madame Jessy Guénard comme personne désignée à la résolution 23-08-171.*

## **SUIVIS**

### **Information - Demande d'aide financière – Rechargement granulaire**

Monsieur le maire nous informe que la Municipalité n'a pas obtenu d'aide pour ce projet.

### **Information - Parc régional des Appalaches – Redistribution de location des refuges pour 2023**

Monsieur le maire nous informe que nous avons reçu la somme de 8 925 \$ pour la location des refuges pour l'année 2023.

## **CORRESPONDANCE**

### **Demande de dons- Finissants École secondaire St-Paul**

La Municipalité a reçu une demande de don de l'École secondaire de St-Paul.

*Le Conseil adopte à l'unanimité d'accepter de faire un don à l'École secondaire de Saint-Paul de 50 \$.*

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Lumières de rue**

Le conseil municipal a demandé à l'officier municipal de faire la tournée du village pour répertorier les lumières brûlées.

L'officier mentionne au Conseil qu'il a compté 12 lumières de rue brûlées.

*Le Conseil adopte à l'unanimité de procéder à la réparation de toutes les lumières de rue et de payer les sommes requises.*

### **Achat d'un appareil respiratoire**

La Municipalité a reçu une soumission de Boivin & Gauvin au prix de 7 500 \$ avant taxes pour 1 appareil respiratoire, 3 masques, 2 cylindres et 1 adaptateur quick connect.

*Le Conseil adopte à la majorité d'accepter la soumission Boivin & Gauvin au prix de 7 500 \$ avant taxes et de procéder à l'achat.*

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **Offre de service proposition 2024- Bureau Veritas (Analyse d'eau)**

La Municipalité a reçu une offre de service pour l'analyse de l'eau et de l'eau usée.

*Le Conseil adopte à l'unanimité d'accepter l'offre de service du Bureau Veritas pour l'année 2024.*

# Affaires municipales (suite de la séance du 5 février)

## Soumission pour l'achat d'une sonde à oxygène - Égout

La sonde à oxygène situé aux étangs aérés doit être remplacée.

La Municipalité a reçu une soumission de la part de Véolia au montant de 3 653,68 \$ avant taxes.

*Le Conseil adopte à l'unanimité d'accepter la soumission de Véolia et de payer les sommes nécessaires.*

## Carte d'apprenti en eau potable

Il est obligatoire d'avoir ses cartes d'apprenti en eau potable pour pouvoir travailler dans l'usine de distribution d'eau potable.

Ce genre de main d'œuvre qualifiée est difficile à recruter.

*Le Conseil adopte à l'unanimité de mandater la directrice générale pour faire les démarches nécessaires pour l'obtention de la carte d'apprenti pour notre usine d'eau potable pour Jacob Fortier et de payer les frais requis.*

## AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### Nomination d'un membre au comité consultatif d'urbanisme

Le comité consultatif d'urbanisme doit être composé d'au moins quatre membres, dont un conseiller.

Madame Nicole Chevalier avait donné sa démission du comité consultatif d'urbanisme en septembre 2023.

*Le Conseil adopte à l'unanimité d'accepter la nomination de Charles Bilodeau au comité consultatif d'urbanisme.*

### Information - Aménagement paysager - été 2024

Il est maintenant temps de faire les demandes auprès de certains fournisseurs pour l'aménagement paysager 2024.

## LOISIRS ET CULTURE

### Demande de la Fabrique

La Fabrique a fait une demande auprès du conseil municipal concernant la mise à

jour du carnet de santé de l'Église.

Cette mise à jour doit être faite par un architecte et le coût établi serait de 3 000 \$.

Pour l'année 2024, le Conseil a voté un budget très serré.

*Le Conseil adopte à la majorité de refuser la demande de la Fabrique de payer la facture pour la mise à jour du carnet de Santé dans le but de respecter la Loi sur la Laïcité.*

### Sortie Jeunesse (transport payé par la Municipalité)

Madame Stéphanie Roy nous mentionne qu'elle voudrait organiser une sortie. Ce ne serait pas seulement pour les jeunes, mais pour toutes personnes intéressées.

Madame Roy nous dit qu'après quelques discussions avec plusieurs citoyens plusieurs seraient intéressés par une sortie au Rempart et que le transport pourrait être payé en part égale par la MADA et le comité des Loisirs.

Ce point est remis à l'ordre du jour du mois de mars puisque nous n'avons pas encore obtenu le prix du transport pour cette activité. Elle tient à préciser que seul le transport serait payé par la Municipalité et que le billet d'entrée serait à la charge du participant.

### Période de questions des contribuables

Les citoyens nous ont demandé d'avoir des précisions sur le nouveau règlement de taxation.

**FRINGUES À RABAIS**

Ton ménage de printemps arrive et tu ne sais pas quoi faire avec ton surplus...  
Tu aimerais renouveler ta garde-robe...

**C'est ta chance!**

**Samedi le 20 avril 2024, une journée vente de fringues aura lieu de 10hrs à 16hrs à la salle Municipale de St-Fabien!**

Vêtements enfants, ados, femmes, hommes, chaussures, sac à main.  
Charte de prix de 1\$ à 10\$.

**Nous recherchons des participants afin d'avoir le plus de kiosques possibles et beaucoup de variétés.**  
Réservation obligatoire 5\$/table

**Informations supplémentaires ou pour réserver votre table communiquer avec Brigitte Bolduc 418-234-7944 ou Sarah Fortier (messenger)**

**Avec la collaboration du Comité des Loisirs.**  
(Sur place café, boisson, petites bouchées)

**Apportez vos sacs, votre monnaie et venez faire quelques aubaines!**



# OFFRE D'EMPLOI

## POSTE DE SAUVETEUR ET POSTE D'ASSISTANT SAUVETEUR ÉTÉ 2024

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est à la recherche de deux personnes dynamiques à titre de sauveteur et d'assistant surveillant-sauveteur à la Piscine Marius Brisson pour l'été 2024.

### **SURVEILLANT-SAUVETEUR :**

**Description :** Sous la supervision du responsable de la piscine, le surveillant-sauveteur sera responsable de la prévention et de la sécurité des baigneurs et des participants.

**Exigences :** Être âgé d'au moins 17 ans ;  
Détenir l'un des certificats suivants datant d'au plus 2 ans;

- Certificat de sauveteur professionnel émis par l'Académie de Sauvetage du Québec Inc.
- Certificat de sauveteur national émis par le Service National des Sauveteurs Inc.
- Certificat de moniteur en sécurité aquatique et sauvetage émis par la Société Canadienne de la Croix Rouge et par la Société Royale de Sauvetage du Canada
- Certificat de moniteur en natation et de moniteur en sauvetage, émis par un YMCA ou YWCA attiré, dans le cadre du programme national des activités aquatiques de YMCA du Canada.

Effectuer l'entretien de la piscine;  
Entretien et ranger, sur une base quotidienne le matériel de la piscine  
Et autres travaux connexes.

## **ASSISTANT SURVEILLANT-SAUVETEUR :**

**Description :** Sous la supervision de la responsable de la piscine, l'assistant surveillant-sauveteur assistera le sauveteur dans la prévention et la sécurité des baigneurs et des participants.

**Exigences :** Être âgé d'au moins 15 ans;  
Détenir l'un des certificats suivants datant d'au plus 2 ans;

- Croix de bronze;
- Moniteur adjoint en sécurité aquatique émis par la société canadienne de la Croix-Rouge.

Aider à l'entretien de la piscine;  
Entretien et ranger, sur une base quotidienne le matériel de la piscine.

**Profil recherché :** Sens des responsabilités et faire preuve d'autonomie;  
Attentif, consciencieux, diligent et professionnel.

**Lieu :** Piscine Marius Brisson

**Horaire de travail :** À discuter (la personne devra être disponible de jour, soir et fin de semaine)

**Salaire :** À discuter



Toute personne intéressée doit faire parvenir ses coordonnées au bureau municipal avant le 1<sup>er</sup> mai 2024 à l'adresse suivante :

Municipalité St-Fabien-de-Panet

195, Rue Bilodeau

Saint-Fabien-de-Panet (QC) G0R 2J0

[munpanet@saintfabiendepanet.com](mailto:munpanet@saintfabiendepanet.com)

(418) 249-4471

# Rabais selon l'ampleur des travaux!



**Félix B. Lemelin**  
Technicien en génie civil  
Cell. : 418 234-2096



## EXCAVATION BLG

### SOUMISSION GRATUITE

9010-3250 Québec Inc.  
49, rue Principale Ouest  
Saint-Fabien-de-Panet  
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

**Julien Guénard**  
Opérateur de pelle mécanique  
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches Inc. F 101 56

# Coin de la poésie

## Poésie de plume d'aigle

Sur les pas d'un grand amour

Seul bien assis sur les racines,  
de mon vieux chêne argenté.  
J'ai pleuré mon besoin d'aimer,  
pour retrouver bonne mine.

J'ai vogué sur une mer agitée,  
prenant vie aux creux de mes larmes.  
Espérant y trouver une bouée,  
me laissant déposer mes armes.

Pourtant!

Je me suis échoué au cœur d'un désert,  
humecté des mots me flagellant.  
J'ai quand même recherché le dessert,  
me rendant plus gourmand.

Pour une seule raison, l'amour!

J'ai bravé et surmonté ma tempête,  
pour tapisser mes murs d'un voile de roses.  
Souhaitant ouvrir ma fenêtre,  
pour assouvir mon désir d'une pause.

Mais j' ai croisé l'ouverture entre tes bras,  
t'offrant mon cœur fragilisé.  
J'ai été foudroyé par ton humilité,  
ne souhaitant plus que marcher  
dans tes pas.

Nos regards se sont noyés,  
sous la rosée d'une belle matinée.  
Nous laissant tout deux,  
les artistes d'une toile d'amoureux.

Nous sommes bien chanceux,  
d'être l'accord parfait entre nous deux.  
Moi, la délicatesse de nos maux,  
toi, le rossignol chantant nos mots.

Nous avons partagé nos vœux,  
sous l'incompréhension des curieux.  
Mais restons les deux plus heureux,  
en tant qu'amoureux.

Comment je pourrais t'écrire mon amour,  
si je ne suis qu'une plume.  
Pour te faire voyager  
à l'encre de mes pensées.

Même si parfois je m'envole,  
vers l'abstrait d'une balade  
au clair de lune.

Toi chantant l'aube de mes mots,  
pour éblouir mes maux.  
Sous le rayonnement du jour levant,  
laissant mère lune prendre le faux fuyant.

Mais en dépit de tout!

Je serai et resterai ta plume d'aigle,  
pour embrasser notre lune de miel  
à jamais.

Sachant bien que tu resteras l'assise  
de notre amour.  
Tel un phare, qui veille sur mon chemin.

Mon plus beau poème pour toi,  
ne serait autre qu' un :  
Je t'aime!

*Le poète de Saint-Fabien-de-Panet,  
Michel Daigle*

## Tommy Collin The Show

**Quelques mots pour souligner la magnifique présentation de Tommy Collin le vendredi 1er mars à la salle communautaire**

La salle était comble pour accueillir Tommy qui, à l'âge de 16 ans, a pris l'initiative d'organiser seul l'ensemble de son show "Tommy Collin The Show". Appuyé par plusieurs bénévoles qui croient en son talent, il a fondé son groupe, formé de 6 musiciens. C'était d'ailleurs leur première prestation en tant que groupe à Saint-Fabien-de-Panet. Il a débuté le tout dans son village natal. Tommy a estimé le nombre de personnes dans la salle à plus de 200.

Par son talent de chanteur, sa persévérance et son ambition, il sait se démarquer. Une belle relève country de notre beau patelin qui attire les amateurs de musique et de danse country!! (voir aussi page 11).



**Cindy Pombert et Michael Mailhot**



## Votre ferme maraîchère locale

Légumes, fines herbes, fruits, fleurs, oeufs, produit de notre terroir et sirop d'érable cultivés sans produits chimiques.

Disponibles à notre kiosque libre-service, 60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet:

\* Avril: Sirop d'érable pur récolté et bouilli sur place.

\* Juin à novembre: 70 variétés de fruits et de légumes de saison sans produits chimiques. Fleurs et bouquets.

\* Avril à novembre: Les produits transformés issus de notre terroir et des oeufs frais.

Disponibles au Dépanneur du Pied de la côte, 151, rue Principale E St-Fabien-de-Panet:

\* Muffins, biscuits et beignets frais du jour, du lundi au samedi.

Disponibles au Marché JR inc, 403 QC-204, Saint-Just-de-Bretenières:

\* Produits transformés issus de notre terroir.

Disponibles en ligne sur Marché La chèvre & le chou [www.lachevreetlechou.ca](http://www.lachevreetlechou.ca):

\* Muffins, biscuits et beignets frais et les produits issus de notre terroir.

La Ferme Flanc Sud, 60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. Tel: 418-408-0084

Courriel: [fermeflanctud@cisk.ca](mailto:fermeflanctud@cisk.ca) , Facebook: [LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)

## MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS



Hébergement  
Écoute téléphonique  
Consultations externes  
Services jeunesse



# 418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits



# Réflexion...

**La parole du Seigneur demeure éternellement.**

**1 Pierre 1. 25**

**En ceci a été manifesté l'amour de Dieu pour nous : c'est que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.**

**1 Jean 4. 9**

**La Bible dit vrai**

La Bible est parfois considérée comme un ensemble de mythes, un livre comportant des erreurs historiques, un recueil de fables à l'origine douteuse, présentant au mieux un certain intérêt moral et culturel.

Mais ceux qui prennent le temps de la lire sérieusement découvrent tout autre chose, et notamment que des centaines de prophéties bibliques se sont accomplies, d'une manière précise et méticuleuse, souvent bien longtemps après la disparition de leur auteur. Celles qui concernent en particulier la venue de Jésus Christ comme Messie, sa vie, sa mort et sa résurrection sont stupéfiantes de précision, jusque dans les détails (lisez par exemple le chapitre 53 du prophète Ésaïe).

C'est également le cas pour celles qui annoncent des faits historiques incontestables, comme par exemple la destruction de Jérusalem en l'an 70 par les armées romaines. Ainsi, ni les prédictions de ceux qui se proclament voyants ou médiums, ni celles de livres, même religieux, écrits par les hommes, ne revêtent cette fiabilité et cette précision. Seule la Bible met en évidence les preuves irréfutables des prophéties qu'elle annonce. Pourquoi ? Parce que Dieu en est l'auteur. "Dieu n'est pas un homme, pour mentir... : aura-t-il dit, et ne fera-t-il pas ? aura-t-il parlé, et ne l'accomplira-t-il pas ?" (Nombres 23. 19)

Par-dessus tout, la Bible est la révélation de Dieu, et elle est notre trésor. Elle nous parle de l'immense amour de Dieu le Créateur qui s'est révélé à nous en envoyant son Fils Jésus Christ. Jésus est lui-même le Verbe, la Parole de Dieu incarnée.



## **Église Chrétienne Évangélique**

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

**Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.**

# PREVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

## THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

[administration@prevostech.ca](mailto:administration@prevostech.ca)

[www.prevostech.ca](http://www.prevostech.ca)

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation



# LA MAISON DE MARIE

204 rue de la salle, Saint-Fabien-de-Panet

**Tél. (418) 234-3819**

## Menu midi en semaine

**Table d'hôte les samedis et dimanches à compter de 17h00**

### À la carte

Entrée : Oignon français, bâtonnets de fromage, ailes de poulet

Frites, frites sauce

Poutine sauce brune ou BBQ, italienne

Pâtes : Lasagne, spaghetti, combo spaghetti (salade César ou pizza), combo lasagne et salade César

Pizza: Pepperoni fromage, garnie, végétarienne, spécial Marie (9, 12 et 15 pouces)

Lanières de poulet, toujours servies en assiette avec frites, salade de chou et sauce BBQ

*Au plaisir de vous accueillir prochainement*

Marie-Claude et son équipe

### Heures d'ouverture

Lundi au mercredi	5h00 à 14h00
Jeudi	5h00 à 21h00
Vendredi, samedi	5h00 à 22h00
Dimanche	7h00 à 21h00

**Réservez  
votre date!**

**Samedi 18 mai 2024**

**50<sup>e</sup>**

École secondaire  
de Saint-Paul



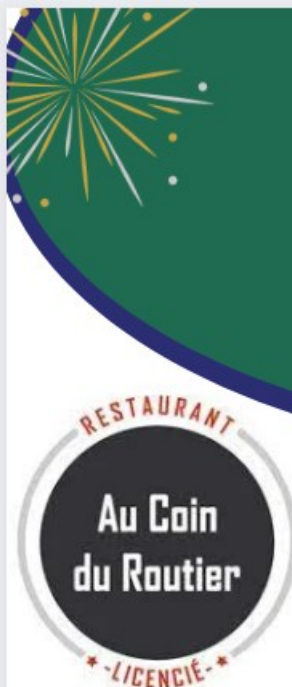
- Brunch
- Prestations musicales d'anciens élèves ou membres du personnel
- Exposition de marchands locaux
- Classes-musées
- Exposition des municipalités
- Tournoi de VolleyBall
- Hot-dogs
- Jeux gonflables

**Réservez  
votre brunch!**

**Samedi 18 mai 2024**

**50<sup>e</sup>**

École secondaire  
de Saint-Paul



**22\$**

**1er service : 9h00 à 10h30**

**2e service : 10h30 à 12h00**

[lafabriqueaprojets.ca/brunch](http://lafabriqueaprojets.ca/brunch)



Venez souligner avec nous  
le 50e anniversaire de l'ESSP  
le samedi 18 mai 2024!

L'école secondaire de Saint-Paul vous invite à réserver la date du 18 mai prochain afin de célébrer son 50e anniversaire. Plusieurs activités auront lieu à l'école entre 9h et 16h. Pour réserver vos places pour le brunch qui se déroulera à l'école secondaire de Saint-Paul en collaboration avec le restaurant Au coin du Routier, nous vous invitons à faire l'achat en ligne en suivant le lien du code QR sur la publicité du brunch. Nous vous suggérons également à aller « Aimer » la page Facebook du **50e anniversaire de l'école secondaire de Saint-Paul : 1973-2023** afin de suivre toutes les publications.

## ***Information - Services de transport au sud de la MRC***

*Vous le savez sans doute, le programme **Municipalité amie des aîné·e·s (MADA)**, offert par le **Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny (TCA)**, s'est achevé le 22 mars 2024. **Un annonce sera publiée par le TCA dans les prochains jours.** En attendant, voici quelques informations reçues de l'équipe de TCA—418-248-0445.*

Notre objectif est de maintenir un service de qualité dans le sud de la MRC. Nous organiserons donc un transport à partir de St-Just vers Montmagny du lundi au vendredi. Lieu d'embarquement dans chaque municipalité : Place de l'église et à domicile pour nos clients admis en adapté.

### **Voici nos circuits et horaires :**

- Premier départ le matin de St-Just à 6h15, arrêts dans les municipalités où nous avons des réservations et arrivée à Montmagny à 7h45.
- Deuxième départ de St-Just à 9h00, arrêts dans les municipalités où nous avons des réservations et arrivée à Montmagny à 10h30.

Nous offrirons également un transport entre les municipalités 3 jours par semaine soit les mardis, mercredis et jeudis (ce sont les jours les plus achalandés).

Nous offrirons également un transport la fin de semaine, de St-Just vers Montmagny, une fois par mois, sur demande de plus de 4 personnes.

### **Nos tarifs :**

**6\$** aller et **6\$** retour pour les 7 à 59 ans et **5\$** aller et **5\$** retour pour les 60 ans et plus et les étudiants.

10 Billets à **50\$** pour les 7 à 59 ans et **45\$** pour les 60 ans et plus et les étudiants.

Passé mensuelle à **130\$** pour les 7 à 59 ans et **90\$** pour les 60 ans et plus et les étudiants.

### **Réservations au 418-248-0445 :**

Les client·e·s doivent réserver **avant 15h00 la veille de leur transport et ce, du lundi au jeudi et avant 11h00 le vendredi** pour les transports le weekend et le lundi suivant.



**Un technicien  
d'expérience**  
**Pour un service en  
toute confiance**

- Moteur
- Transmission
- Système injection
- Système électronique
- Lecture de code "engine"
- Antirouille
- Vente et installation de pneus
- Programmation de valve électronique

**Lundi au jeudi :  
8h00 à 12h00 -- 13h00 à 17h00**

**25, rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet (QC) G0R 2J0**

**418-249-2835**

**AMENAI**  
C O N T R Ô L E

Réfrigération  
Climatisation  
Ventilation  
Électricité  
Chauffage

**VENTE, INSTALLATION ET SERVICE  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL**



**La qualité du service avant tout !  
418 248-2468**

2270419

# CARNET DE CLAIRE-HÉLÈNE



Bonjour à tous,



« Personne ne raccomode un vieux vêtement avec une pièce neuve; parce que le morceau neuf ajouté tire sur le vieux tissu et la déchirure s'agrandit ». (Marc 2, 21-22). Ou encore, personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres; car le vin fera éclater les outres, et l'on perd à la fois le vin et les outres. À vin nouveau, outres neuves ». Voilà le miracle de Pâque, que nous avons vécu le 31 mars. Printemps de Dieu comme le chante Robert Lebel, pour une Vie Nouvelle. L'Espérance est devant nous. Dans ce que nous traversons, marchons avec Lui, et en Lui, car tout est grâces.

## IL EST VRAIMENT RESSUSCITÉ!

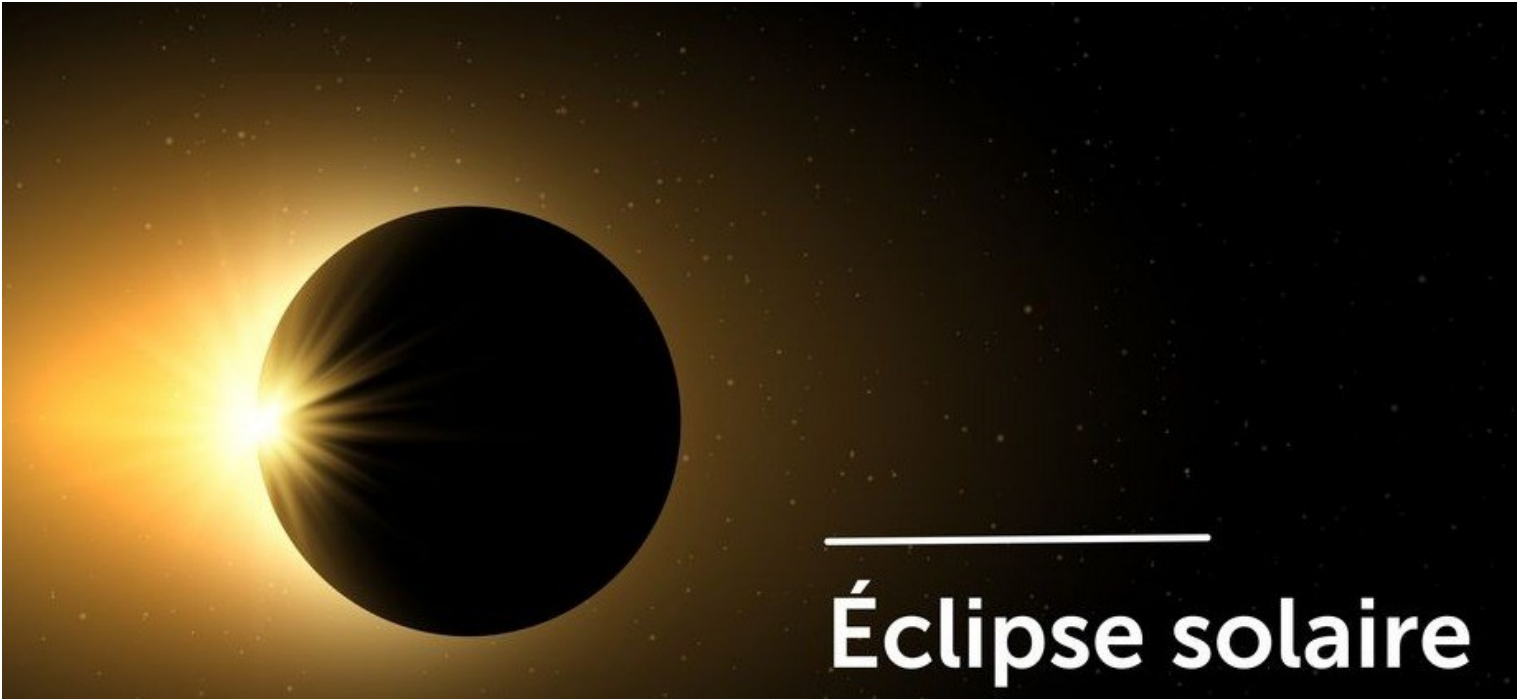
Le Ressuscité n'a pas fini de nous amener à la connaissance de Dieu, demandons-le au Saint-Esprit, Sa Parole de nous amener dans la Vérité. En effet, dans Ésaïe, il est écrit : « Ton Époux c'est ton Créateur ». Et dans le prophète Osée, il est aussi écrit : « En ce jour là – dit le Seigneur – Tu m'appelleras : « mon Époux ». Voilà que Jésus arrive et dit : « Je suis l'Époux ».

Mes chers amis-es, Dieu est venu sur la terre, pour s'unir à nous par des liens d'Amour afin que tous, nous soyons unis en Lui. Comme c'est beau ! Si toi, qui lis ces mots, et que tu ne sais pas qui tu es, je t'annonce une Bonne Nouvelle, tu es enfant de Dieu par les grâces de ton baptême, à toi de le vivre, tu as tout en Lui avec ses commandements. Jésus n'a pas changé, il est le même qu'hier, aujourd'hui et éternellement. Ton héritage spirituel c'est le Ciel pour l'éternité. C'est à tous les jours que l'on se prépare à ce grand jour du salut. Prions-le.

Rappelons-nous, Jésus a tout pris à la Croix, sur ses épaules, tous nos péchés, nous avons été justifiés, car il a payé la facture, il nous a rachetés, nous qui étions morts, voilà le miracle d'amour qui se continue par la foi. Si tu crois, tu verras la Gloire de Dieu. Mon désir le plus cher, c'est que tous, nous puissions avec l'aide du Saint-Esprit, croire et comprendre cet Amour fou pour nous tous.

Puissions-nous goûter, par Sa Miséricorde, ce à quoi nous sommes appelés : Vivre dans la Joie du Ressuscité, unis à Celle qui nous a donné Jésus. Alleluia !

# Relais du message de la municipalité—Attention à vos yeux!



## Éclipse solaire

Le lundi 8 avril entre 15h15 et 16h37, une éclipse solaire pourra être observée dans plusieurs régions du Québec. La période d'obscurité totale pourra varier entre 1 minute et 3 minutes 50 secondes. Il s'agit d'un phénomène qui ne se reproduira pas au Québec avant 375 ans.

### Conseils de la santé publique pour bien vous protéger

Attention! Les lunettes de soleil régulières ne protègent pas les yeux lors d'une éclipse solaire. Les lunettes certifiées, conçues spécialement pour l'observation des éclipses solaires, arborent la certification ISO 12312-2. Rendez-vous sur le site [eclipsequebec.ca/observer-de-maniere.../...](http://eclipsequebec.ca/observer-de-maniere.../...)

Effectuez un test des lunettes avant l'éclipse. Vérifiez que les lunettes sont en parfait état, sans aucun trou, fissure ou décollement, et que seul le Soleil ou quelque chose de très lumineux est perceptible à travers celles-ci.

Assurez-vous aussi que les lunettes s'ajustent correctement sur le visage. Les lunettes certifiées peuvent être placées par-dessus des lunettes de vue normales.

Entreposez les lunettes certifiées dans un endroit protégé afin qu'elles demeurent intactes jusqu'à l'utilisation.

Durant la phase partielle de l'éclipse, assurez-vous du port adéquat des lunettes certifiées en tout temps. L'observation de l'éclipse à l'œil nu n'est possible que pendant la phase totale. Avant et après cette courte phase, portez les lunettes certifiées.

Vous pouvez aussi visionner l'éclipse en toute sécurité par projection indirecte à l'aide d'une boîte à éclipses « maison » que vous pouvez fabriquer vous-même.

Attention aux cellulaires, tablettes et appareils photo : En portant des lunettes certifiées, l'écran de ces appareils n'est pas du tout visible. Vous pourriez donc être tenté de les retirer

pour prendre des photos ou filmer l'événement, en vous exposant ainsi aux rayons du Soleil. Évitez ce mode de visionnement pendant la phase partielle.

En cas de symptômes aux yeux qui se développent dans les heures ou les jours suivants l'éclipse, consultez rapidement un optométriste ou un médecin. En cas de doute, appelez Info-Santé (811).

Si vous vous déplacez à l'extérieur ou conduisez un véhicule pendant l'éclipse, il est conseillé de porter un chapeau à bord long, tel qu'une casquette et de ne pas regarder le Soleil. Les lunettes certifiées ne doivent pas être utilisées pendant les déplacements.

Bien que les animaux aient moins tendance à regarder le soleil, les risques oculaires demeurent possibles. En cas de doute, consultez votre vétérinaire.

**Bonne éclipse solaire!**



# Notre communauté

## GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée 418 508-9036

Chabot Mya 418 234-3773

Lacroix Taïni (*cours gardiens avertis*) 418 249-4296

Lavallée Frédérique 418 281-9667

Lavallée Judith 418 281-9667



*Prompt rétablissement  
à toutes les personnes qui ont été  
hospitalisées durant le mois*

*Bienvenue  
à tous les nouveaux résidents*

## *Nos sympathies aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher*

14 février 2024 Madame Micheline Montminy, à l'âge de 63 ans 11 mois  
(elle était au CHSLD)

16 mars 2024 Madame Jeanne d'Arc Lafontaine Lemelin, à l'âge de  
91 ans et 11 mois



## Que nous réserve Le Réveil?

Les projets d'articles que nous avons dans nos cartons ne se réalisent pas toujours aussi vite qu'espéré. Aussi, plutôt que de préciser un mois de parution, nous nommerons simplement les sujets. Dites-nous si ces thèmes vous intéressent, envoyez-nous des informations, et proposez-nous d'autres articles aussi.

**Liste des sujets en gestation :** Histoire d'une courtepoinette; Notre piscine municipale, de sa conception à nos jours, incluant la difficulté de trouver des sauveteurs; Entrevue avec une auteure; Sondage sur votre journal communautaire; etc.

### **Ce mois-ci, nous avons eu deux merveilleux contributeurs :**

- Merci à Monique Garant et sa fille, Johanne Bélanger, qui ont fourni le matériel pour l'article sur la Société de recherche sur le cancer (pages 8-9). Et bravo à Monique pour son acte qui « témoigne d'une volonté de faire une différence significative dans la lutte contre le cancer. »
- Merci à Monsieur Claude Doyon qui a fourni une filière pleine de documentation sur le sujet des Habitations de Panet. Grâce à cela, Jean-Guy Moyersoën a pu rédiger l'article qui raconte les origines du logement social à Saint-Fabien-de-Panet (pages 14-15). Nous prévoyons une suite décrivant l'impact des Habitations Panet sur les Panétoises et Panétois, et en guise de conclusion, un troisième article parlant des projets futurs..

N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets peuvent trouver leur place dans le journal Le Réveil. Par exemple, si vous organisez un événement et souhaitez qu'on en parle (comme en page 11), envoyez-nous une ou deux photos et un petit compte-rendu. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu!

Envoyez vos idées à l'adresse [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)

Alice Lenoir, pour l'équipe du journal Le Réveil

# Coin des annonceurs


**Municipalité**  
**Saint-Fabien-de-Panet**  
195 rue Bilodeau  
Saint-Fabien-de-Panet  
G0R 2J0



*Annick Grégoire-Bégin, directrice générale*  
*Frédéric Fortier, inspecteur municipal*

**Tél: 249-4471**  
**Fax: 249-4470**

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches



**Québec**


Hôpital (418) 248-0630  
CLSC Montmagny (418) 248-2572  
CLSC St-Fabien (418) 249-2572  
CLSC St-Jean-Port-Joli (418) 598-3355  
CLSC St-Pamphile (418) 356-3393

Légumes, Fines herbes, Fleurs, Fruits et Sirop d'érable cultivés sans produits chimiques



**LA FERME FLANC SUD**  
SAVOUREZ LES APPALACHES

60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. (418) 408-0084 f:LaFermeFlancSud

**GARAGE**  
**Royer**  
418-249-2463  
Guy Royer, prop.  
**Cell.: 418-234-7145**  
57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

**Silencieux**

**Freins Suspension**

**Vente et pose de pneus**  
**Balancement électronique**

**Changement d'huile**

**Vente de pièces neuves et usagées sur demande**

**HORAIRE**  
Lundi au vendredi  
⇒ **SUR RENDEZ-VOUS**

**Fabrique Saint-Fabien-de-Panet**  
20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

**Secrétaires:** Saint-Fabien - Estelle Boutin tél.: 249-4171  
Lac Frontière/Ste-Lucie  
Mélissa Trépanier tél.: 223-3421  
Saint-Just -Josée Bolduc tél.: 244-3610

**Horaires:**  
*Horaires secrétariat St-Fabien - lundi et mercredi de 8 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h*  
*Horaires des messes - Voir en page 3 du journal*

**Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :**  
Raymonde Auger, présidente, tél.: 249-2636  
Donalda Boucher, tél.: 249-2509  
Bruno Duchesneau, tél.: 249-2902  
Claudette Lapointe, tél.: 249-2211

# Gertrude Pelletier

418 234-7873

Service de traiteur  
Repas chaud ou froid  
Pour toute occasion



## Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0  
418 223-3832 [bistreauderable.com](http://bistreauderable.com) [bistreauderable@hotmail.com](mailto:bistreauderable@hotmail.com)

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

Salle de 50 places

Tire sur la neige

Repas pour sortir



Saint-Fabien CX8183

Garage : 418 249-2268  
Télécopieur: 418 249-2248

Guillaume Bélanger,  
Suzanne Lachance  
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)  
G0R 2J0

## Clinique L'Arc-en-soi

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide

Sur rendez-vous seulement:

Tél.: 223-3976

72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beauregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439  
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes  
Gaston Therrien N.D. 1601



9010-3250 Québec Inc.

49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet  
Gar. : 418 249-4081



Pharmacie Annabelle Giroux  
et Philippe Drouin Inc.

Pharmaciens-proprétaires

192, route 283  
Saint-Fabien-De-Panet (Québec) G0R 2J0  
T 418 249-2391  
F 418 249-2390

Lundi au jeudi : 9h à 12h + 13h à 17h  
Vendredi : 9h à 12h + 13h à 17h  
Samedi : 9h à 12h  
Dimanche : Fermé

LIVRAISON GRATUITE

membre affilié à Proximed



[quincailleriemas@sogetel.net](mailto:quincailleriemas@sogetel.net)

Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555  
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretenières, Qc G0R 3H0



JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.

Construction et rénovation, résidentiel,  
commercial et industriel • Projet clé en main

108, Route 204  
Saint-Just-de-Bretenières  
Québec G0R 3H0

ENTREPRENEUR  
GÉNÉRAL

Roger Bolduc  
Marilyn Bolduc  
Kévin Chabot

Propriétaires

Tél. : 418 244-3266  
Cell. : 418 625-0335  
Fax : 418 244-3645  
[jprbolduc@sogetel.net](mailto:jprbolduc@sogetel.net)

Marché  
**Richelieu**  
Complice de votre quotidien

Chez **Doyon**  
& Frères

Jérôme Doyon  
Propriétaire /  
Owner

Marché Richelieu  
Chez Doyon & Frères inc.  
2, rue Principale Est  
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

418 249-4091  
418 249-4000  
[marcherichelieu.ca](http://marcherichelieu.ca)

## Soins de Pieds

ongles incarnés, cors, verrues plantaires,  
mychoses, massage de pieds

Donalda Boucher, n.d.  
technicienne en hygiène  
418-249-2509

211, rue Nadeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

# AVRIL 2024

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

<p><i>Jour de Pâques</i></p> 	<p>1  <i>Dernier quartier</i></p> <p><b>Lundi de Pâques</b> (municipalité fermée)</p>  <i>Poisson d'avril !</i>	<p>2</p> <p>Messe à 14h aux Habitations Panet</p> <p>Conseil municipal dès 19h30</p>	<p>3</p> <p>Bibliothèque de 18 à 20h</p>	<p>4 </p> <p>Comptoir (friperie) de 13 à 15h</p> <p>Âge d'or—Cartes dès 19h</p>	5	6
<p>7</p> <p>Âge d'or—Danse de 13h30 à 16h30</p>	<p>8  <i>Nouvelle lune</i></p>	<p>9</p> <p>Chapelet à 13h30 à la sacristie</p> <p>Cercle des fermières</p>	<p>10</p> <p>Messe à 14h au local des fermières</p> <p>Bibliothèque de 18 à 20h</p>	<p>11 </p> <p>La Popote dès 11h30</p> <p>Comptoir 13 à 15h</p> <p>Âge d'or—Cartes dès 19h</p>	<p>12</p> <p>Foire aux livres de 9 à 16h à la salle municipale.</p> <p>Au profit de l'école. Ouvert à toutes et tous.</p>	13
14	<p>15  <i>1er quartier</i></p> <p>Tombée articles et annonces pour le journal</p>	<p>16</p> <p>Chapelet à 13h30 à la sacristie</p>	<p>17</p> <p>Bibliothèque de 18 à 20h</p>	<p>18 </p> <p>Comptoir (friperie) de 13 à 15h</p> <p>Âge d'or—Cartes dès 19h</p>	19	20
21	22	<p>23  <i>Pleine lune</i></p> <p>Chapelet à 13h30 à la sacristie</p>	<p>24</p> <p>Bibliothèque de 18 à 20h</p>	<p>25 </p> <p>Messe à 14h au CHSLD</p> <p>Comptoir (friperie) de 13 à 15h</p> <p>Âge d'or—Cartes dès 19h</p>	26	27
<p>28</p> <p>Messe à 10h30 à l'église</p>	29	<p>30</p> <p>Chapelet à 13h30 à la sacristie</p>	<p>1 mai  <i>Dernier quartier</i></p> <p>Bibliothèque de 18 à 20h</p>	<p>2 mai </p> <p>Comptoir (friperie) de 13 à 15h</p> <p>Âge d'or—Cartes dès 19h</p>	3 mai	<p>4 mai</p> <p>+ dim. 5 mai Âge d'or—Danse de 13h30 à 16h30</p>